

COMPTE RENDU Commission Finances - Budget du 01/07/20 à 20h, à la mairie

Présents : Marie, Armand, Guy, Maurice et Marion

Ordre du jour :

1. Point sur les finances au 30/06/20
 2. Tarifs périscolaires
 3. Postes d'Henriette, Mariane et du remplacement de Pierre
-

1. Point sur les finances au 30/06/20

Marion a présenté sous forme de camembert le budget 2020 (vidéo pas encore faite... mais qui viendra !) avec en parallèle le camembert du réalisé 2019 afin de pouvoir faire quelques comparaisons et expliquer certains éléments.

Ensuite nous avons consulté le détail de la situation au 30/06. D'une manière globale nous sommes dans ce qui avait été prévu, même s'il a été remarqué qu'il n'était toujours pas évident de visualiser clairement à travers ces tableaux la situation en cours d'exercice. De même s'est posée la question, pour plus de lisibilité, de l'inscription des conséquences financières du Covid dans un article « exceptionnel » plutôt que dans les articles habituels.

→ voir pour plus tard comment le rendre plus « lisible », Maurice est particulièrement intéressé par cette question et propose de voir ce point avec Isabelle.

→ Isabelle se renseignera du côté de la trésorerie pour l'écriture comptable « exceptionnelle ».

Il faut noter quand même :

En conséquences directes du Covid :

En dépenses :

- un surcout d'environ + 800 € de fournitures d'entretien (désinfectant etc.)
- un surcout d'environ + 900 € de fournitures de petit équipement (masques, gants...)
- un surcout d'environ + 1500 € de frais fixes payés pour les repas non commandés.
- Mais une baisse d'environ - 3400 € de repas commandés

En recettes :

- une baisse d'environ - 5200 € des participations familiales (temps périscolaires)
- une baisse des locations de la salle des fêtes (pas quantifiée pour le moment)

Restent des questions sur :

- ADS (Autorisation du Droit des Sols, service de l'Agglo)
- Kid o'mino
- Autres services de l'Agglo ???

D'autres points importants :

En investissement, il reste deux enveloppes dont les subventions ont été acceptées mais dont le montant des travaux est inférieur à celui prévu, il nous reste donc des « crédits » sur les projets suivants :

- Mise en conformité de la salle des fêtes : 12 500 €
- Extension du cimetière : 6 200 €

Avant les demandes de subventions, à effectuer en septembre, il serait bien que les commissions Travaux et Finances se rencontrent afin de prioriser et choisir les travaux à terminer (à compléter) et ceux à planifier.

2. Tarifs périscolaires

Une présentation des charges liées à ce service a été faite :

		Réalisé 2019	Projection 2020
Dépenses	Achats (fluides des bâtiments salle basse et salle des fêtes : électricité, eau, assainissement, produits d'entretien), frais pour activités, goûter des enfants...	2 904 €	3 110 €
	Services extérieurs (assurances, formations BAFA Mariane/Kiki)	1 220 €	600 €
	Autres services extérieurs (téléphone, internet, frais bancaires, repas livrés par l'Agglo ...)	15 634 €	13 700 €
	Frais de personnel (Kiki, Fred, Mariane...)	29 063 €	29 000 €
Sous total dépenses		48 821 €	46 410 €
Recettes	Prestation de service reçue de la Caf	4 214 €	3 800 €
	Participations familiales	30 892 €	20 800 €
Sous total recettes		35 106 €	24 600 €
Résultats		- 13 705 €	- 21 810 €

Détail de la différence des montants entre 2019 et 2020 :

En dépenses :

- Achats (fluides ...) la différence est essentiellement à cause des produits d'entretiens (produits de désinfection...) et de matériel (masques, gants...) nécessaires à la reprise après le confinement.
- En 2019, Mariane et Kiki ont passé la partie théorique du BAFA et Kiki a passé les épreuves pratiques, en 2020 ne restent que la partie théorique de Mariane.
- Autres services, notamment repas livrés par l'Agglo : prorata des 2 mois et demi de confinement sur les commandes de repas soit – 3 400 € environ mais rajout des frais fixes demandés par les services de l'agglo pour la période de confinement et la baisse du nombre de repas commandés en mai et juin (1500 €)

En recettes :

- Baisse prévue des prestations de service de la Caf
- Baisse des participations familiales (nombre d'élèves moins important sur l'année scolaire 2019-2020 + 2 mois et demi sans périscolaire)

Ce service a toujours été un service déficitaire ; c'est un service rendu aux familles.

Les tarifs périscolaires sont les suivants :

Accueil périscolaire tarifs 2019 :

Quotient familial	Participation Familiale par enfant à la tranche-horaire	Participation familiale par enfant au goûter
De 0 à 550 €	0,88 €	0,55 €
De 551 à 700 €	0,95 €	
De 701 à 1 000 €	1,03 €	
Plus de 1 001 €	1,10 €	

Restauration Scolaire 2019 :

Quotient familial	Participation Familiale par enfant		Participation totale par enfant
	Sur le temps de garde	Sur le repas	
De 0 à 550 €	1,50 €	3,70 €	5,20 €
De 551 à 700 €	1,58 €	3,70 €	5,28 €
De 701 à 1 000 €	1,66 €	3,70 €	5,36 €
Plus de 1 001 €	1,72 €	3,70 €	5,42 €

Remarques :

- quels sont les tarifs chez nos voisins proches, point à mettre au sujet d'un prochain G5
- nous remarquons peu d'écart entre le quotient le plus bas et le quotient le plus élevé, pouvons nous savoir combien de familles sont dans chaque tranche ?
- exemple de calcul pour avoir une idée de ce que ça peut représenter par mois comme somme en moyenne pour les parents

> Marion essayera de répondre à ces remarques lors du Copil.

Le coût du repas commandé à l'agglomération augmentera de 2 %

Il sera proposé en Copil qu'il en soit de même pour le reste des tranches horaires et d'étudier plus en profondeur cette question en amont de ce vote l'année prochaine.

3. Postes d'Henriette, Mariane et du remplacement de Pierre

Pour le poste d'Henriette :

Aucune question puisqu'il est proposé qu'il soit reconduit à l'identique, ce qui avait été budgété.

Pour le poste de Mariane :

Il est proposé qu'elle passe d'un contrat de 27h27 à un contrat de 28h14 min /hebdomadaires annualisées.

La différence de coût pour la commune est de 36,50 € par mois (charges et primes comprises) soit 348 € par an.

La commission finances valide cette augmentation.

Pour le poste de remplacement de Pierre :

Le poste de Pierre coute actuellement environ 39 500 € sur une année (charges + primes comprises), il est au 8^{ème} échelon.

Le même poste pour quelqu'un qui serait à l'échelon 2 couterait à la commune : 24 450 € soit déjà une économie de 15 000 € environ.

Pour un temps de travail de 80 % cela reviendrait à environ 20 000 € et à 12 225 € à 50 %.

La commission Travaux propose que la durée du poste soit de 80 %, soit 28 heures hebdomadaires.

Le budget a été fait en fonction du coût actuel de Pierre, l'économie sera de toutes façons importante, la commission finance valide la proposition de la commission travaux.